

TÉMOIGNAGES

Le 21 avril 1953,
11 h. 30 du matin.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous avons à étudier ce matin le bill n° 334, Loi pourvoyant à la pension des employés du service public du Canada.

J'estime que le Comité y trouverait son compte si la séance de ce matin était consacrée aux affaires d'organisation et si le sous-ministre nous expliquait, d'une façon générale, les dispositions de la loi. Nous pourrions ensuite lever la séance jusqu'à 3 h. 30 cet après-midi afin de poursuivre l'examen du bill dans plus de détail et d'entendre ensuite les représentants de différentes sociétés dont plusieurs ont manifesté le désir de rendre témoignage.

M. MACDONNELL: Me permettez-vous d'intervenir, monsieur le président?

M. FRASER: Quels sont les noms des sociétés en cause?

Le PRÉSIDENT: L'Institut professionnel du service public du Canada, l'Association du service civil d'Ottawa, l'Association nationale des employés du ministère des Affaires des anciens combattants, un représentant du ministère des Mines et Relevés techniques, la Légion canadienne, ainsi qu'un ou deux particuliers.

Après l'exposé que fera M. Taylor, le Comité pourra décider s'il serait opportun d'entendre les témoignages des particuliers. Je suis d'avis que nous devrions nous limiter aux témoignages des organismes qui comptent passablement de membres.

M. MACDONNELL: Avec votre permission, monsieur le président, j'appelle votre attention sur le chevauchement des comités. Le comité des dépenses relatives à la défense est justement convoqué pour ce moment-ci, et le comité de la radiodiffusion doit, je crois, se réunir cet après-midi même, à 3 h. 30. Or, monsieur Fleming et certains autres sont membres de ces deux comités. Je me rends compte que notre comité tiendra plusieurs séances et qu'il ne sera guère facile d'éviter tout chevauchement, mais ne pourriez-vous pas viser de votre mieux à établir des heures qui conviennent à tous? Le remède est peut-être pire que le mal, mais les comités ne siègent pas aussi nombreux le lundi, le vendredi, et aussi le mercredi. Le mardi et le jeudi, toutes les heures sont prises.

M. RICHARD: Je partage votre avis.

M. MACDONNELL: J'ignore jusqu'où vous pouvez me satisfaire, mais cette fois plusieurs se trouvent atteints car le bill porte sur une question de la plus haute importance.

Le PRÉSIDENT: Je sais que le comité des dépenses relatives à la défense est en séance ce matin et que certains membres de notre comité désirent y participer de même qu'au travail qui nous est tracé.

M. Taylor a eu l'obligeance de faire polygraphier l'exposé qu'il nous fera ce matin. Les exemplaires seront distribués sur l'heure, afin que ceux qui désirent se rendre au comité des dépenses relatives à la défense puissent y aller la conscience en paix, munis de leur exemplaire de l'exposé.

J'avais pensé que nous pourrions peut-être nous réunir à 3 h. 30 cet après-midi afin d'aborder l'étude détaillée du bill et de décider des témoins que nous désirons entendre. Nous n'accomplirons donc qu'assez peu de travail aujourd'hui. Mieux vaudrait ne pas trop précipiter la besogne. Demain, mercredi, nous ne pourrions nous réunir le matin, mais nous le pourrions peut-être